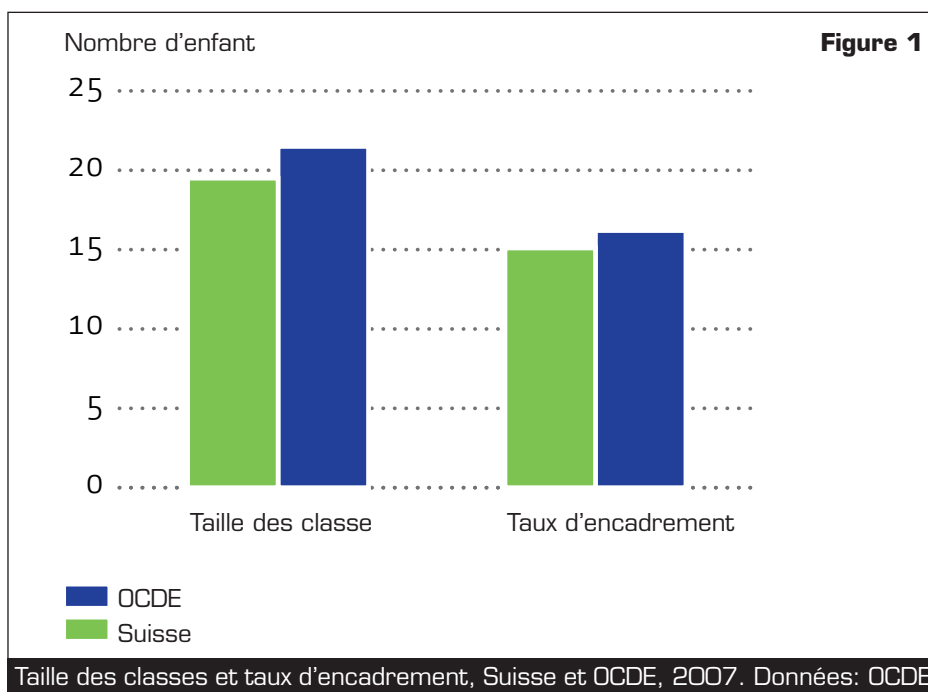


# Degrés préscolaire et primaire: travail pédagogique dans des cadres différents

Subdivisé par niveaux et types de formation, le document *L'éducation en Suisse – rapport 2010'*, considère l'école enfantine et l'école primaire comme un seul degré. Le présent article met cependant l'accent sur le degré primaire et examine trois des thèmes traités dans le rapport: les contextes institutionnels et sociaux, les obstacles auxquels se heurte l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience et divers aspects de l'égalité des chances.



## Contextes institutionnels et sociaux

En Suisse, les activités pédagogiques des écoles primaires s'inscrivent dans des cadres qui se caractérisent par leurs disparités. Ces écoles ont ainsi affaire à des enfants qui possèdent des expériences éducatives très différentes et travaillent dans des contextes sociaux qui se distinguent fortement les uns des autres. Que ce soit au sein de la famille ou dans une structure d'accueil, nombre d'enfants ont déjà eu l'occasion d'acquérir une riche expérience qui les prépare à l'apprentissage scolaire. Or cette expérience fait souvent défaut aux enfants de familles défavorisées. Les acquis préalables des enfants varient donc énormément. Le problème est plus

grave encore dans les communes et les quartiers comptant un grand nombre de familles souffrant de plusieurs désavantages (statut migratoire, langue, statut social). On peut alors voir se former des classes dont la composition exerce une influence négative sur le développement scolaire des enfants.

Comme par le passé, des différences séparent institutions et organisation du système scolaire à l'échelle suisse. Certes, la durée de l'école primaire est désormais inférieure à six ans dans six cantons seulement, mais des écarts considérables subsistent entre le nombre moyen d'heures d'enseignement par an. La taille des classes et le taux d'encadrement varient aussi beaucoup d'un canton à l'autre: la taille

moyenne des classes se situe entre 17 et 21 élèves par classe et le taux d'encadrement varie entre 13 et 18 élèves par enseignant à plein temps. Au niveau international, les moyennes nationales de ces deux paramètres sont inférieures à la moyenne de l'OCDE (figure 1), et une comparaison dans le temps révèle que ces deux grandeurs n'ont guère fluctué ces dernières années.

## Efficacité et efficience: des données fort précaires

La Suisse n'ayant pas participé à des évaluations internationales idoines, il n'existe pas, pour le degré primaire, de données sur les compétences similaires à celles fournies par les études Pisa pour le secondaire. Les évaluations iso-

lées entreprises par quelques rares cantons ne sont par ailleurs pas comparables, car elles diffèrent trop, tant par leur cadre de référence que par leur approche scientifique. Pour obtenir des données comparables à l'échelle suisse sur les résultats des processus d'enseignement et d'apprentissage au primaire, il faudra donc vraisemblablement attendre que l'on évalue la réalisation des objectifs selon les standards de formation HarmoS. Quant à l'efficacité des systèmes cantonaux de formation au niveau des performances scolaires, son évaluation devra tenir compte des différences de contexte et de conditions-cadres mentionnées ci-dessus.

Même des données comparables sur les résultats des élèves (*output*) ne suffiraient pas, car les performances scolaires ne constituent qu'une partie des effets attendus des processus de formation, puisqu'elles ne prennent pas en compte d'autres aspects importants, tels le développement de la personnalité et l'intégration culturelle. Évaluer l'efficacité pose d'autres problèmes encore, qui relèvent de la difficulté à quantifier les *inputs* (qualification des enseignants, qualité des plans d'études, etc.) et de la nature globale des données disponibles sur les moyens engagés.

Vu ces difficultés, le rapport sur l'éducation doit se contenter de présenter les données disponibles sur les coûts du système éducatif. Une comparaison des dépenses publiques par élève (fournies par l'Office fédéral de la statistique sur la base des indications des cantons) révèle à nouveau des écarts considérables. Ceux-ci s'expliquent en partie par des différences au niveau de la rémunération, car les frais de personnel représentent une grande partie des dépenses courantes. Cette explication est partiellement corroborée par la corrélation positive entre la capacité financière des cantons et leurs dépenses au titre de l'éducation (figure 2).

### L'égalité des chances n'est pas garantie

L'égalité des chances est respectée lorsque tous les enfants, quels que soient leur milieu familial et leur sexe,

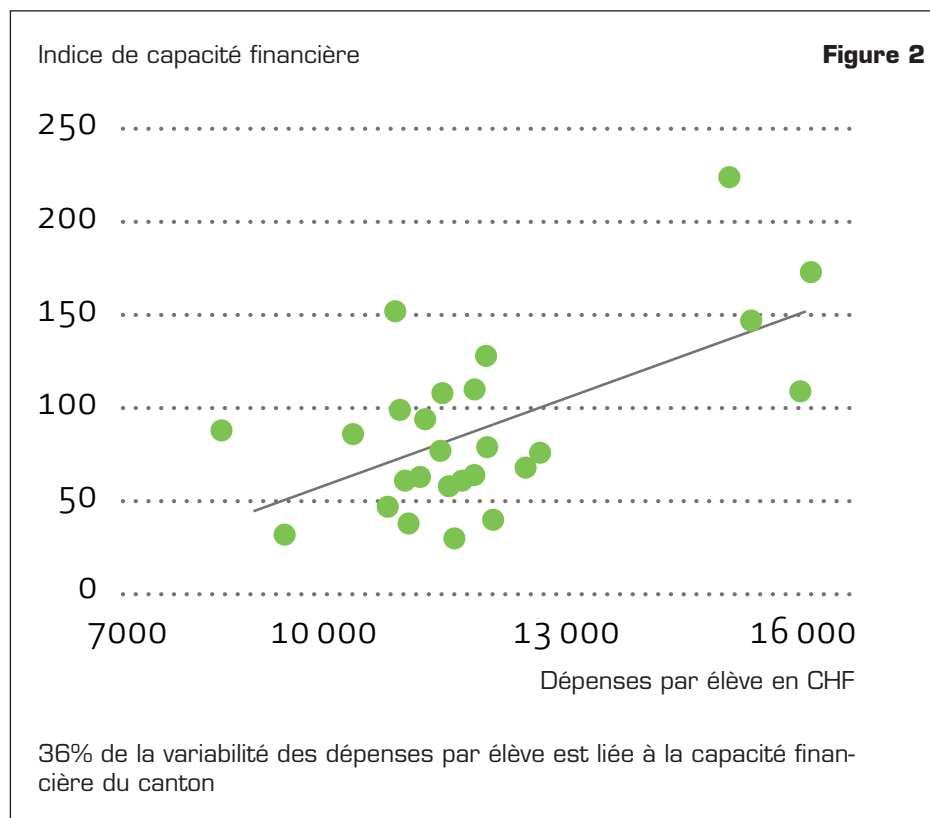
bénéficient de la même possibilité d'accéder à la formation, de développer leurs compétences et de décider eux-mêmes de leur cursus de formation. Outre les spécificités individuelles, certains aspects de l'environnement social des écoles ou de la structure de l'offre cantonale peuvent cependant aussi influencer sur les chances en matière de formation. Or, comme nous l'avons déjà mentionné, les chances d'accéder à des structures d'instruction de la petite enfance ou d'éducation préscolaire varient selon la région et le milieu social. Quant au développement des compétences, les études existantes montrent que les enfants issus de familles socioéconomiquement défavorisées bénéficient de moins bonnes conditions d'apprentissage en entrant à l'école et qu'ils ne peuvent combler ce handicap au cours de l'école primaire.

Les placements en classe spéciale ou les redoublements suscitent aussi des questions quant à l'égalité des chances. Il apparaît ainsi que, dans certains can-

tons, les enfants issus de l'immigration courent un risque trois à quatre fois plus grand que dans d'autres cantons d'être placés dans une classe spéciale. La probabilité d'être orienté vers un type d'école à exigences étendues lors du passage au degré secondaire I est un autre critère pour évaluer l'égalité des chances. A ce titre, les désavantages dont souffrent les enfants défavorisés lors des passages entre les niveaux de l'école obligatoire constituent un grave problème, car le type d'école fréquenté au secondaire I joue un rôle crucial pour les chances de formation postobligatoire.

*L'éducation en Suisse – rapport 2010* est paru le 4 février 2010. On peut l'obtenir au prix de 60 francs à l'adresse suivante: Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, Entfelderstrasse 61, 5000 Aarau, 062 835 23 90, info@skbf-csre.ch ou www.rapport-education.ch.

<sup>1</sup> Lire aussi l'Educateur 02/10



Rapport entre les dépenses par élève (primaire) et la capacité financière des cantons, 2005. Données: OCDE